

Reporting de durabilité : Comment mettre en œuvre les nouvelles réglementations ?

PARIS
Mercredi 3 juillet 2024
9h-13h

S'inscrire :

INSTITUT DE L'ENTREPRISE COTÉE

Middlenext

Palais Brongniart - 28, place de la Bourse - 75002 Paris - Tél : 01 55 80 75 75

Florence Lavoissière

f.lavoissiere@middlenext.com

Reporting de durabilité : Comment mettre en œuvre les nouvelles réglementations ?

LIEU

- **PARIS**
 3 juillet
 9h – 13h (Accueil à 8h45)
 Palais Brongniart
 28, place de la Bourse – Paris

OBJECTIFS

- Comprendre les fondamentaux du reporting de durabilité prévu par la CSRD et de la taxonomie verte européenne
- Identifier les principaux points de vigilance
- Définir une feuille de route
- S'inspirer d'exemples et de partage d'expérience

ORGANISATION

- Session ½ journée
- 10 participants maximum
- Petit déjeuner d'accueil

CONTENU

Introduction : Rappel du cadre réglementaire (CSRD, SFRD, Taxonomie), de leurs objectifs, des entités concernées et des dates d'application

Partie 1 : Construire son rapport de durabilité CSRD

- 1.1 : Les éléments-clé attendus
- 1.2 : Elaborer un plan d'action
- 1.3 : Mener une analyse de double matérialité
- 1.4 : Construire ses données

Partie 2 : Maîtriser les ESRS thématiques

- 2.1 : Panorama général
- 2.2 : Focus sur ESRS E1 (Climat)
- 2.3 : Focus sur ESRS S1 (Personnel de l'entreprise)

Partie 3 : Intégrer les informations de la Taxonomie verte européenne

- 3.1 : Comment définir ses activités éligibles et alignées ?
- 3.2 : Calcul et présentation des indicateurs
- 3.3 : Exemples de communication « taxonomie verte »
- 3.4 : Obligations des investisseurs - liens avec la SFDR

Conclusion : Synthèse, points de vigilance et sujets en cours de discussion

PRIX

- Membres Middlenext :
 708 € TTC (590 € HT)
- Prix public :
 1188 € TTC (990 € HT)

INTERVENANTS

Sandrine Gimat, Associée du cabinet Aca Nexia (pôle audit et RSE)
Nathalie Gilet, Senior Manager RSE du cabinet Aca Nexia

Organisme de formation agréé

BULLETIN D'INSCRIPTION

M^{me} M.

Fonction

Entreprise

Téléphone

E-Mail

Reporting de durabilité : Comment mettre en œuvre les nouvelles réglementations ?

Mercredi 3 juillet 2024

participera à la matinée

Je joins un chèque de règlement (à l'ordre de Middlenext) de :

708 € TTC, pour les membres de Middlenext

1188 € TTC, pour les non membres

ne participera pas

Bulletin à retourner impérativement accompagné de votre règlement :

INSTITUT DE L'ENTREPRISE COTEE

Middlenext

Florence Lavoissière

Palais Brongniart
28, place de la Bourse
75002 Paris

Tél : 01 55 80 75 75